

# L'« empowerment », nouvel horizon de la politique de la ville

Le ministre François Lamy s'est emparé de ce concept venu des Etats-Unis qui vise à redonner aux habitants des cités populaires une capacité à agir

C'est le nouveau mot à la mode dans les cercles de la politique de la ville. *Empowerment*. Depuis quelques mois, travailleurs sociaux, associatifs, professionnels de la politique de la ville, élus, ne jurent plus que par ce terme venu d'outre-Atlantique. Le ministre de la ville François Lamy s'en est emparé en nommant à la coprésidence d'une mission sur la participation des habitants la sociologue Marie-Hélène Bacqué, spécialiste de l'« empowerment ».

Conscient que sa concertation sur la réforme de la géographie prioritaire ou l'installation de nouveaux contrats de ville ne suffiraient pas à redonner du souffle à une politique de la ville en bout de course, le ministre a décidé d'intégrer ce nouvel outil et ainsi d'afficher une politique de gauche qui ne coûte pas très cher.

L'empowerment semble devenir le nouvel horizon de la politique dans les quartiers. Il a fait l'objet d'un colloque de l'Ecole nationale des travaux publics en 2012. Il fut au cœur de la contribution de Jacques Donzelot sur les banlieues pour Terra Nova, durant la campagne présidentielle. Le réseau Amadeus des directeurs de la politique de la ville a mis en place une mission pour collecter les expériences françaises. Même le très sérieux Conseil d'analyse stratégique s'est penché sur le sujet en septembre.

L'empowerment n'a pas de traduction adéquate – sinon le néologisme québécois « capacitation ». Venue des cités de Chicago dans les années 1930, reprise par les mouvements noirs et féministes dans les années 1970 puis par la campagne d'Obama en 2008, l'expression désigne le processus qui permet aux individus de prendre conscience de leur capacité d'agir et d'accéder à plus de pouvoir. Devant le sentiment d'échec ressenti tant par les administrations ou les responsables de projets, l'envie de renouveau est patente. Les travailleurs sociaux s'interrogent sur leur utilité et cherchent d'autres formes d'interventions. « On est au bout d'un cycle, celui où on imposait par le haut les politiques et projets aux

**« On est au bout d'un cycle, celui où on imposait par le haut les projets aux habitants des cités »**

**Isabelle Fouché**  
collectif Pouvoir d'agir

habitants des cités. Il faut revitaliser et accompagner les dynamiques autonomes citoyennes », dit Isabelle Fouché, coordinatrice du collectif Pouvoir d'agir.

Quant aux associations, voilà des années qu'elles travaillent chacune dans leur coin et aspirent à faire entendre autrement la voix des habitants. Elles sont la preuve qu'existe un potentiel considérable dans les quartiers et elles demandent à ce qu'il soit reconnu. « Beaucoup partagent cette idée de redonner de l'initiative et de repolitiser le débat dans les quartiers », constate M<sup>me</sup> Bacqué, qui copublie avec Carole Biewener *L'Empowerment, une pratique émancipatrice* (La Découverte, 160 p., 16 €), où elle explique comment « rendre une voix et du pouvoir aux sans-voix ».

Les expériences hexagonales sont encore peu nombreuses. Alors chercheurs et institutionnels scrutent la moindre action citoyenne dans les quartiers. Comme la mobilisation d'habitants de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) pour faire reculer le trafic de drogue. Ou ce collectif d'habitants de la Coudraie, à Poissy (Yvelines), qui a réussi à infléchir le projet de rénovation de la cité.

Autant d'initiatives qui permettent aux habitants de se faire entendre et de prendre confiance en leur force collective. En clair, de construire



Mathieu, étudiant congolais, Joëlle, aide-soignante, et Nacera (à droite), trésorière d'une association, font partie du projet d'empowerment lancé à Grenoble. SYLVAIN FRAPPAT POUR « LE MONDE »

re une conscience de quartier comme on parle de conscience de classe. Dans leur récent opus, *Refaire la cité* (Seuil-La République des idées, 128 p., 11,80 €), les sociologues Didier Lapeyronnie et Michel Kokoreff assurent qu'il y a urgence à « favoriser la constitution de collectifs s'élevant en interlocuteurs incontournables et avisés ».

L'affaire n'est pas si simple dans un pays au fonctionnement politique centralisé, universaliste et construit autour de la puissance publique. Les maigres tentatives de démocratie participative, les échecs patents de consultation citoyenne dans les villes comme la suspicion envers tout début de mouvement d'organisation en communauté ont montré que les institutions et les élus sont peu enclins à partager leur pouvoir.

Il peut paraître encore plus étonnant de l'invoquer au sujet de la politique de la ville : la gestion des quartiers a donné depuis trente ans un système construit d'en haut par les techniciens de la ville et les politiques sans aucune interaction réelle avec les habitants des quartiers visés. « On n'en peut plus de cette pseudoconcertation organisée toujours selon le même schéma – trois réunions, un PowerPoint et toujours les dix mêmes habitants à qui on demande un avis sur un projet déjà ficelé », assure David Bodinier, de l'Alliance citoyenne à Grenoble.

« Depuis le début des années 1980, au lieu de faire de la place à ces quartiers dans la vie démocratique, c'est un véritable agenda anti-empowerment qui s'est mis en place à la faveur de l'institutionnalisation de la politique de la ville », constate Thomas Kirszbauer, chercheur associé à l'ENS de Cachan.

L'importation de l'empowerment pourrait donner, selon qui le pilote, des choses aussi diverses qu'une participation citoyenne améliorée donnant un peu de légitimité aux institutions locales, une cogestion des problèmes publics ou un véritable contre-pouvoir indépendant. M. Lamy sait qu'il est attendu sur ce dossier. Sur le terrain, beaucoup sont sceptiques. Avec une demande qui revient en boucle : « On attend enfin de voir reconnaître les habitants des quartiers non comme des cibles passives, mais comme des acteurs. » ■

SYLVIA ZAPPI

## A Grenoble, bâtir un contre-pouvoir pour se faire entendre

### Reportage

**Grenoble**  
Envoyée spéciale

Ils sont apparus tels des ovnis au pied des tours grenobloises de la Villeneuve, de Mistral ou celles d'Echirolles. Débarqués de la région parisienne ou de Marseille, ils ont joué les démarcheurs au pied des immeubles, s'enquérant de l'ambiance dans la cité, annonçant leur envie de lui redonner vie et d'aider ses habitants à s'organiser pour se faire entendre.

Huit trentenaires – travailleur social, technicien de la politique de la ville, éducateur spécialisé, directeur de centre social – qui n'en pouvaient plus de servir les pansements sociaux sans espoir de changer les choses, ont décidé de tout plaquer et de lancer leur projet d'empowerment : espace pour des communautés et habitants organisés (ECHO) fut lancé en septembre 2010.

Leur idée est de s'immerger au milieu des habitants de plusieurs cités populaires grenobloises, un peu à l'image des prêtres-ouvriers des années 1960. Mais avec un objectif plus politique, celui de construire un réseau militant capable de mener des campagnes et de constituer un contre-pouvoir face à la municipalité, aux bailleurs sociaux et autres institutions intervenant dans les quartiers.

### Vers un resserrement des zones prioritaires

Après un mois de débat, la concertation sur la réforme de la politique de la ville s'est achevée le 31 janvier sur une série de pistes de travail. Pour répondre à la demande de resserrement de la géographie prioritaire en banlieue, les membres de la consultation ont défini des « territoires cibles » qui seraient les quartiers prioritaires où se concentreront les moyens. De quelque 2500 quartiers classés en CUCS (contrats urbains de cohésion sociale) et 700 ZUS (zones urbaines sensibles), le redéploiement ciblerait entre 500 et 1200 terri-

toires nouveaux militants, non encartés, juste éternés par ce potentiel d'initiatives non utilisées dans les quartiers populaires, veulent faire jaillir ce « pouvoir d'agir » théorisé par le sociologue américain Saul Alinsky et testé dans des cités noires de Chicago dans les années 1930. Ils s'appellent entre eux des « tisseurs de colère », créateurs d'une toile de solidarités latentes qui ne demandaient qu'à être réveillées.

### « Formidable confiance »

Les trois salariés de l'association – financée, entre autres, par la Fondation Abbé-Pierre, la Fondation pour le progrès de l'homme et la Fondation de France – sont partis à la pêche aux leaders potentiels, repérant les grandes gueules, les responsables d'associations, d'amicales de locataires ou les têtes de réseau informels. Ils les ont ensuite formés, organisant des petits séminaires destinés à leur apprendre les méthodes d'organisation, de stratégie d'actions collectives et de négociation.

Shéhérazade milite à l'association des résidents des Castelles et s'échinait depuis trop longtemps à se faire entendre du bailleur social. Houda et Joëlle sont déléguées de parents d'élèves dans l'école des Buttes qui a brûlé en juin 2012 et se battaient pour sa reconstruction. Mathieu, prési-

dent de l'Association des Congolais de France tentait en vain de faire changer les pratiques de l'université à l'égard des étudiants non communautaires. Tous trop isolés ou trop impuissants ont été « réveillés » par les jeunes d'ECHO. « Je n'aurais jamais pensé que je pouvais éplucher des comptes d'une société, repérer les abus et exiger une baisse des charges au bailleur », assure Shéhérazade, jeune femme ronde au visage voilé. « Interpeller le maire, je n'aurais jamais osé. Mais à plusieurs, avec une demande précise, on se sent entendus », remarque Houda. « Avec les délégués des autres écoles, on se sent plus fort, la mairie nous écoute plus et les travaux de réflexion de l'école ont été accélérés », renchérit Joëlle, aide-soignante de 50 ans.

Nacera était déjà une figure dans son quartier d'Echirolles mais elle s'épuisait à « gueuler seule » dans les réunions du comité de quartier. Avec l'aide d'ECHO, elle sait maintenant comment se coordonner avec d'autres associations et forcer la mairie à ouvrir

des négociations : « On y va à cinquante et ça change tout ! Les élus ne réagissent pas pareil », assure cette chef d'entreprise de nettoyage.

Au cours d'un dîner de gala où se pressaient tous les officiels, Mathieu a monté une action symbolique, organisant une file d'attente pour accéder au buffet, expliquant que c'est ainsi que les étudiants étrangers sont accueillis pour faire valoir leurs droits. « Ça m'a donné une formidable confiance. Je sais maintenant comment mettre des bâtons dans les roues pour ensuite pouvoir ouvrir une négociation », clame cet étudiant en droit de la République du Congo.

Le projet a donné naissance début janvier à un nouveau réseau associatif, l'Alliance citoyenne, qui regroupe plus de 300 adhérents. Une réussite qui vaut aux jeunes d'ECHO d'être les premiers à être visités par Mohamed Mechmache et Marie-Hélène Bacqué pour leur mission sur la participation citoyenne. ■

S.Z.

### OSP - CESSATIONS DE GARANTIE

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44  
QBE FRANCE, sis Etoile Saint-Honoré – 21 Rue Balzac – 75406 Paris Cedex 08 (RCS Paris 414 108 708), succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, Plantation Place dont le siège social est à 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

**CHAPPAIS CONSEIL SAS**  
29 rue Boulard  
75014 PARIS - RCS: 532 983 202  
depuis le 8 juillet 2011 pour ses activités de : GESTION IMMOBILIERE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Etablissement garant sis Etoile Saint-Honoré – 21 Rue Balzac – 75406 Paris Cedex 08. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SAS CHAPPAIS CONSEIL.

LOI DU 2 JANVIER 1970 - DECRET D'APPLICATION N° 72-678 DU 20 JUILLET 1972 - ARTICLES 44  
QBE FRANCE, sis Etoile Saint-Honoré – 21 Rue Balzac – 75406 Paris Cedex 08 (RCS Paris 414 108 708), succursale de QBE Insurance (Europe) Limited, Plantation Place dont le siège social est à 30 Fenchurch Street, London EC3M 3BD, fait savoir que, la garantie financière dont bénéficiait la :

**S N ATELLA IMMO SARL**  
1, Rond Point du Centre - 77730 SAACY SUR MARNE - SIREN : 441 774 874  
depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 pour ses activités de : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE cessera de porter effet trois jours francs après publication du présent avis. Les créances éventuelles se rapportant à ces opérations devront être produites dans les trois mois de cette insertion à l'adresse de l'Etablissement garant sis Etoile Saint-Honoré – 21 Rue Balzac – 75406 Paris Cedex 08. Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de la SARL S N ATELLA IMMO.